

BULLETIN MUNICIPAL



Bulletin Municipal n°5

Décembre 2022

Le Mot du Maire

Chères vigneronnes, chers vigneron,

L'année 2022 se termine, après les années Covid, encore une année difficile dans le contexte international. La guerre en Ukraine, l'augmentation des coûts des énergies, gasoil et électricité, une forte inflation sur tous les produits nécessaires quotidiennement qui aura pour conséquence une gestion encore plus minutieuse de notre budget fonctionnement, afin de garder un budget investissement nécessaire pour réaliser nos projets en 2023. Mais dans ce climat complexe, je peux déjà vous annoncer qu'il n'y aura pas d'augmentation de la part communale de la taxe foncière, qui est notre principale ressource.

La neige étant présente cette année, la saison hivernale s'annonce prometteuse et tant mieux pour notre tourisme et nos stations.

Le conseil municipal, l'ensemble du personnel ainsi que moi-même nous vous adressons à toutes et tous nos meilleurs vœux et une excellente année 2023 .

Gilles PIERRE

Retrouvez les informations de la commune sur le site : www.lesvigneaux.fr

mairie@lesvigneaux.fr

Mairie
Le Village
474 rte de l'école
05120 LES VIGNEAUX
☎ 04 92 23 13 39

Dans ce Numéro

- Réalisations
- Ecole
- Vie pratique
- SCOT
- Déneigement
- Etat civil



Photo : Denis OLIVERO—Vue du clocher de l'Eglise Saint Laurent

AIRE DE COVOITURAGE

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins a entrepris la création d'une aire de covoiturage au niveau des Gorges sur notre commune. Située au croisement entre la route de Vallouise et la route des Traverses en direction de Prelles, cette aire offrira un espace sécurisé et balisé comme point de rendez-vous pour les personnes désireuses de covoiturer.

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins souhaite encourager les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, tels que le covoiturage.

L'aire comporte 12 places de stationnement dont 1PMR. Le branchement de recharge de voiture électrique est en attente, le SyMe devrait procéder à l'installation de la borne sous peu.

C'est donc en septembre 2022 que les travaux d'aménagement ont été réalisés pour un montant de 76 308.04 € financé à hauteur de 85 % par l'Europe dans le cadre du programme Interreg Alcotra. Le reste est à charge de la Communauté de Communes.

MUR DE L'ÉGLISE

L'été dernier un véhicule garé aux HLM de la Balme a dévalé la pente pour venir finir sa course dans le mur de l'église.

Fort heureusement, seuls des dégâts matériels ont été à déplorer. Après les déclarations d'assurance, il a fallu prendre contact avec la Direction Régionale Affaires Culturelles et les conservateurs des monuments historiques pour suivre la procédure rigoureuse des travaux sur les monuments classés.

M. GARIN architecte du patrimoine et l'entreprise GLENAT Rénovation ont été en charge des travaux de restauration qui ont été achevés début octobre.

Le montant des travaux est pris en charge par l'assurance.





ECOLE LES VIGNEAUX

Quoi de neuf à l'école ?

Une rentrée ensoleillée à l'école des Vigneaux où 39 enfants ont été accueillis. Répartis en 2 classes ils sont encadrés par les enseignants Didier et Cécile assistée de Christine (AVS) sous la direction de Coline. Aurore assure les fonctions d'assistante maternelle et Nils et Maxine s'occupent du périscolaire. En janvier 2023, 2 nouveaux écoliers feront leur rentrée portant l'effectif total à 41.

La classe de maternelle-CP attendait depuis longtemps la naissance de leurs petits poussins. Framboise et Café sont arrivés fin novembre déliant la langue des plus petits et approfondissant les connaissances scientifiques des plus grands.



Cette année encore, la classe des plus petits a eu la chance de suivre un enseignement musical avec Antoine, dumiste de la CCPE. Les plus grands participeront en fin d'année à une grande chorale, « Si on chantait 2023 » avec d'autres écoles de la circonscription.

Everett, assistante d'anglais fait découvrir la culture américaine et la langue de Shakespeare tous les vendredis à travers jeux et chansons à tous les élèves de l'école. Les plus grands travaillent avec elle à la création de petits dialogues théâtralisés.



Toute l'école s'est déplacée chaque semaine à la bibliothèque de l'Argentière pour découvrir le monde des livres puis au Dojo pour une initiation au judo.

Des échanges entre les deux classes se sont avérés très appréciés par les enfants et les enseignants. Les CE1 sont venus dans la classe des petits pour étudier le monde du vivant et les CM ont aidé les CP à améliorer leur lecture lors de temps de tutorat.

ASSOCIATION LOS VINHAUS—BIBLIOTHEQUE

Samedi 4 février 2023 à 17h30 "Faites de la Soupe"

L'association *Los Vinhaus* qui a comme volonté de réunir les habitants des Vigneaux, organise "Faites de la Soupe" - 3ème édition. Le concept est simple, apportez une soupe ou votre spécialité à partager. C'est l'occasion de réunir les habitants des différents quartiers et hameaux des Vigneaux qui n'ont pas toujours l'occasion de se rencontrer. Invitez vos voisins, vos copains et retrouvons nous sur le parvis de l'église autour d'une soupe bien chaude.

Pensez à rapporter vos bols, cuillères et éco-cup.

L'association Los Vinhaus a créé une liste de diffusion intitulée : Los Vinhaus Echange. Pour s'inscrire, envoyez votre Nom, Prénom et Adresse mail à : losvinhaus05120@gmail.com.

Facebook : "Los Vinhaus - Association des habitants des Vigneaux"

Le Schéma de Cohérence Territoriale : Le SCoT

« Le Scot est l'outil qui dessine l'avenir de notre territoire »

C'est un document d'urbanisme prospectif qui vise à répondre aux besoins à venir de la population. Il répond à une question fondamentale : à quoi voulons-nous que notre territoire ressemble dans 20 ans ?

C'est un document de planification de l'aménagement du territoire, il définit les grands équilibres et spatialise les espaces agricoles et naturels à valoriser et les sites urbains à développer pour accueillir habitants et emplois.

Une fois approuvé, le SCoT devient LE document de référence à l'échelle intercommunale. Il s'impose à l'ensemble des politiques sectorielles des structures intercommunales de son périmètre :

- Les Schémas de secteur,
- Les Programmes locaux de l'habitat (PLH),
- Les Plans de déplacements urbains (PDU),
- Les Plans locaux d'urbanisme (PLU),
- Les Plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV),
- Les Cartes communales,

Les Schémas de développement commercial (SDC) lorsqu'ils existent

Le SCoT doit assurer la cohérence des politiques publiques de développement : habitat, équipement économique et commercial, transports et déplacements, infrastructures. Dans tous ces domaines, il fixe les objectifs et des prescriptions.

Ce schéma impose aussi une garantie d'équilibre entre le développement futur et la protection de l'environnement. Il délimite notamment la consommation d'espaces naturels et agricoles, et préserve les milieux aquatiques. Ses orientations doivent être justifiées et démontrer que leur impact sur l'environnement est limité ou positif.

Les modalités de concertation avec les habitants :

À chaque étape de la construction du SCoT, habitants, associations locales et personnes concernées seront associés. À ce jour, **une adresse mail dédiée a été créée afin de recueillir les avis et demandes de la population et des acteurs du territoire :**

scot@cc-paysdesecrins.com

Un registre de concertation est également disponible dans chacune des mairies du Pays des Ecrins, ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes (Maison du Canton, 404 Av. du Général de Gaulle, 05120 L'Argentière-La Bessée) pour recueillir les avis et remarques de la population.

Des réunions publiques, des ateliers thématiques et une exposition seront organisés.

La première réunion publique de restitution du diagnostic territorial est prévue le **lundi 16 janvier 2023 à 18h** à la salle Augustin Daurelle, l'Isle de Prelles à Saint-Martin-de-Queyrières.

La neige est bien là cette année. Ni trop tôt ni trop tard, et en abondance pour ce début décembre. Il n'est pourtant pas exceptionnel de découvrir un manteau neigeux à la Toussaint, qui, souvent, ne tient pas longtemps... savez-vous que...

IL ÉTAIT UNE FOIS AUX VIGNEAUX....

En 1973, la première chute de l'hiver a surpris tout le monde en ce début septembre. Dans le vallon d'Entraigues, les troupeaux de brebis étaient encore en alpage et ne trouvaient plus d'herbe à brouter... dont celui de Marcel Flandin.

Une cinquantaine de bêtes se sont ainsi retrouvées piégées aux environs de 2000m sur l'alpage de la face nord de l'Aiglière, au lieu-dit Le Bus. La descente de cet alpage, entrecoupée de nombreuses barres rocheuses, ne peut s'effectuer que par un sentier étroit qui enjambe des torrents et des éboulis. L'épaisseur de neige l'effaçait en grande partie. Alertée par Marcel, une équipe de jeunes montagnards des Vigneaux, Gérard Estienne et Gilles Pierre âgés tout deux de 25ans, ainsi que Médée du Villard de Vallouise âgé de 53ans furent hélicoptés à proximité des bêtes pour les guider et les obliger à descendre. Une brebis ayant agnelé dans la nuit, il suffit de prendre l'agneau dans les bras pour sa mère ainsi que le reste troupeau suivent..

Connaissant bien l'itinéraire, Médée fit la trace de descente à flanc de montagne. Poursuivi par les autres sauveteurs, le troupeau suivit Médée en file indienne jusqu'à Entraigues.

Pas une brebis ne glissa dans le ravin. Le secours dura toute la journée... de 9h du matin à 22h...

Isabelle ESTIENNE

Le saviez-vous ?

De nombreuses légendes agrémentaient autrefois les veillées en Vallouise :

La légende du pré de Mme Carle, le lac de Puy-Aillaud, l'histoire des Rois Mages...

Voici une légende qui nous concerne plus directement :

La légende de La Fontaine génoise

Selon la légende, coule au pied du massif du Montbrison dominant le village des Vigneaux, une source se délectant au sortir du rocher, de pépites d'or remontées des profondeurs. Un seau mis en place durant une année se remplit de ce précieux métal. Les personnes interrogées livrent de nombreux détails la concernant mais montrent en même temps leur parfaite ignorance pour la localiser. La tradition veut qu'une famille ait pu ainsi fabriquer de fausses pièces d'or dans un atelier situé à la Vignette. Le Président du tribunal se montra indulgent à l'égard des faussaires. « Ne tuons pas la poule aux œufs d'or ! » telle fut sa conclusion.

(SIC Aimé Han)

Dans le torrent du glacier blanc on espérait aussi récolter des pépites d'or dans des cassettes en bois, ce qui valut le nom de la montagne "aux escrins", mais cela est une autre histoire...

Un sourcier nous révélait récemment l'existence d'une source abondante au pied du Montbrison, serait-ce possible que ce soit la bonne ?

A propos du Montbrison de nombreux homonymes en France Examinons sa toponymie ?

Mont-bresou (pour signifier une montagne en morceaux) ?
Ou bien Mont de montagne et de Brison nom propre diminutif de Britus pour Breton ? Comme il vous plaira...

Marc Reynaud



**Eiglière é Mounbrizoun
échappéla
La pluéio vaï arriba**

**Aiglière et Montbrison
enchapeautés
La pluie va arriver**

LE DENEIGEMENT

Il ne faut pas oublier qu'en période hivernale, le déneigement est l'affaire de tous. Nous comptons donc sur votre étroite collaboration. Et nous tenions à remercier les habitants qui, par de simples gestes, le facilite. (retrait des clôtures en bord de route, stationnement sans déborder sur la chaussée, arrêt de neige en place sur les toitures qui évitent les déchargements sur la voie...)

Voici quelques précisions et conseils afin que nos routes et parkings ne soient plus des champs de bataille lors de fortes chutes de neige.

Afin que les services départementaux et communaux puissent assurer les opérations de déneigement le plus efficacement possible il y a quelques règles de comportement à adopter telles que :

- Avoir toujours dans son véhicule une pelle,
- Ne pas stationner son véhicule sur la route afin de ne pas créer d'obstacle dangereux lors du déneigement et de ne pas trouver sa voiture enfouie sous des mètres cubes de neige ou endommagée par l'engin !
- Tous les propriétaires sont tenus de déneiger (ou faire déneiger) leurs parkings pour leur usage privé et celui de leurs locataires, sans compter sur les places publiques pour y passer l'hiver ou les périodes de vacances. Il s'agit là d'une notion tout simplement de respect ! Il est impératif que les parkings communaux soient déneigés dans leur intégralité et il est parfois impossible pour les services d'effectuer les manœuvres. Avoir le réflexe de déplacer les véhicules est fort sympathique et participe à résoudre bien des problèmes !



Déneigement public et déneigement privé font souvent mauvais ménage, mais si chacun y met du sien on peut éviter les conflits !

Il est interdit de déposer la neige de son déneigement privé sur la route (ce qui n'est pas très respectueux du travail des services !). La responsabilité du contrevenant sera totalement engagée en cas d'accident.

Lors du déneigement, malgré toute l'attention des conducteurs d'engins, les entrées de propriétés sont parfois bouchées par les bourrelets. Mais n'oublions pas que le choix d'habiter en montagne implique des contraintes pour chacun, telles que le maniement de la pelle.

La commune met à disposition des bacs à gravier dans plus d'une dizaine de points de la commune, n'hésitez pas à vous en servir.

Lorsque les services techniques déneigent les poubelles ou les poteaux incendies, c'est pour en faciliter l'accès et l'utilisation ... et non pour que certains y mettent leurs véhicules... A bon ententeurs...



Distribution courrier



La poste risque de ne plus distribuer le courrier à compter du 1er trimestre 2023 aux personnes qui n'ont pas effectué leur modification d'adresse suite à la numérotation et à la dénomination des rues.

Cette démarche peut être possible en ligne pour certains organismes sur www.mon.service-public.fr notez bien de « modification d'adresse » et non pas de « changement d'adresse »

Pour que votre courrier vous parvienne, pensez également à faciliter l'accès à votre boîte aux lettres et à bien identifier tous les noms des personnes qui occupent le logement.

Divagation des chiens

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite.

Merci de bien vouloir y prêter attention. Nous comptons sur votre civisme .

ETAT CIVIL

NAISSANCES 2022

Elies CAVALIER né le 20/01/2022 à Les Vigneaux
Liv MONTIGNY née le 22/03/2022 à Briançon
Louis FAURE-SOULET né le 22/06/2022 à Briançon
Maxence PINGUET né le 23/06/2022 à Briançon
Justin MICHNIEWSKI né le 3/07/2022 à Briançon
Markus TASTAVIN né le 7/08/2022 à Briançon
Malia JOUAN née le 11/09/2022 à Briançon
Roméo FAGES né le 16/10/2022 à Briançon



MARIAGES 2022

JAHIER Victorine & QUISPE-GUEVARA José le 28/10/2022

DECES 2022

John BRAILSFORD décédé à Briançon le 1er avril 2022
Michel BARBARAT décédé à Clermont-Ferrand le 7 mai 2022
Denise CORNEILLIE épouse GAILLARD Yves décédée aux Vigneaux le 2 juin 2022

